

Fiche 04		Maîtrise des Sciences et Techniques : Aménagement et Développement Territorial Durable	
Structure proposant la formation	Nom	Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3	
	Adresse	Domaine universitaire 33607 Pessac Cedex	
	Téléphone	05 57 12 44 47	
	Télécopie	05 57 12 45 35	
	e-mail	amenagement@montaigne.u-bordeaux.fr	
	Adresse Internet	www.montaigne.u-bordeaux.fr/Savoir-plus/amenag	
Lieu de la formation			
Diplôme	national	Niveau	II : Bac + 4
Type de formation	Initiale et continue		
Coûts d'inscription			
Financement possible			
Effectif	25	Date de création	
Titres requis ou public concerné	DEUG ou Licence (Sciences économiques, AES, Droit, Géographie, Sociologie, Sciences de la nature...) / Diplôme de l'IEP / Licences professionnelles / DEFA (architecture) / Certains BTS et DEUST / 2ème année classe préparatoire aux Grandes Ecoles, sur avis		
Durée et dates de formation	2 ans années universitaires		
Personne(s) ressource(s)	Nom	Maurice Goze	Secrétariat de l'institut d'aménagement
	fonction	Directeur pédagogique Professeur Directeur de l'institut	Renseignement
	adresse		Bat. E, 3è étage
	Téléphone		05 57 12 44 47
	télécopie		05 57 12 45 35
	e-mail		amenagement@montaigne.u-bordeaux.fr
Programme	Séminaires Cours Ateliers de terrain Sorties de terrain Stage et mémoire		
Débouchés	<p>La maîtrise des sciences et techniques, éventuellement confortée par un DESS, contribue à former des professionnels du type :</p> <p>Chargés d'études, dans les services extérieurs de l'Etat : Directions départementales de l'Équipement, Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt, Directions Régionales de l'Environnement et de la Nature, les Agences d'Urbanisme d'agglomération, les Chambres Consulaires, les Comités du Tourisme, les PACT, les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement, les Comités d'Expansion locaux ou régionaux, les Sociétés d'Economie Mixte, les Parcs Naturels Régionaux ou Nationaux</p> <p>Chargés de mission, dans les collectivités locales (Conseils régionaux, Conseils généraux, Communes, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale), les associations de développement et de protection de la nature et les Pays</p> <p>Chargés d'opérations, dans les secteurs de la promotion immobilière privée, du logement social et de la réhabilitation de l'habitat</p> <p>Urbanistes libéraux ou en bureaux d'études, en équipes, de maîtrise d'œuvre, de réalisation d'études d'impact, de diagnostic de développement</p>		
Modalités d'examen	Ecrits Oraux Travaux de groupe avec exposés Soutenance d'un mémoire		